



**COMMUNIQUÉ**  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW TELBEC CODE 01

Commission parlementaire sur l'indexation des régimes de retraite

**LE DÉPUTÉ SYLVAIN SIMARD TROUVE REGRETTABLE QUE L'AQRP  
INDUISE SES MEMBRES ET LA POPULATION EN ERREUR**

**Québec, le vendredi 5 septembre 2008** – Le député de Richelieu et porte-parole du Parti Québécois pour le Conseil du trésor, Sylvain Simard, trouve malheureux le procès d'intention que lui intente l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) et tient à rectifier les faits erronés véhiculés par l'Association dans un communiqué de presse émis un peu plus tôt aujourd'hui.

« Il est regrettable de constater que la direction de l'AQRP, incapable de justifier auprès de ses membres sa décision de claquer la porte du comité de travail sur l'indexation, tente aujourd'hui de trouver un bouc émissaire pour ses déboires. Plutôt que de se lancer dans des attaques personnelles qui ne servent en rien l'intérêt de ses membres, l'AQRP devrait se questionner sur sa politique de la chaise vide qui a malheureusement nui à ses membres », a déclaré Sylvain Simard.

M. Simard tient d'ailleurs à souligner que ce questionnement existe au sein même de l'AQRP. « *Il est évident que la démission de monsieur Bellavance pose problème et prive l'AQRP d'avoir son représentant à la commission parlementaire* », écrivait l'AQRP-Montérégie, dans un compte rendu d'une rencontre avec le député Simard tenue récemment.

L'AQRP-Montérégie confirme aussi que le député de Richelieu s'est montré ouvert à la tenue d'une consultation des associations de retraités, à la suite de l'audition en commission parlementaire des auteurs du rapport sur l'indexation des régimes de retraite. « Sincèrement, je m'étonne de cette sortie de l'actuelle présidente de l'AQRP. Pas plus tard que le 22 août dernier, j'ai eu un long entretien avec Mme Michaud pour lui faire part clairement de mon ouverture à une telle consultation », a souligné M. Simard.

M. Simard rappelle que les trois partis politiques ont convenu, par motion unanime le 28 mai dernier à l'Assemblée nationale, d'entendre les auteurs du rapport. Hier, lors d'une rencontre du comité directeur de la commission des finances publiques, il a été décidé entre les trois partis politiques de respecter ce processus avant d'envisager de tenir une autre consultation sur le sujet.

Rappelons que la création du comité sur l'indexation, dont le tiers des membres ont été nommés par les retraités eux-mêmes, est une initiative du député Sylvain Simard qui a présenté une motion à l'Assemblée nationale à l'automne 2007. M. Simard se désole de voir l'AQRP tenter de faire dérailler à nouveau le processus, notamment après avoir quitté le comité pour des raisons qui lui appartiennent. « Alors que le Groupe de travail des associations de personnes retraitées (GTAR), qui représente la majorité des retraités du secteur public et parapublic au Québec, travaille avec sérieux et choisit de poursuivre son mandat pour le bénéfice de leurs membres, une association a choisi de pratiquer la politique de la chaise vide. C'est leur choix », a conclu Sylvain Simard.

– 30 –

SOURCE : Éric Gamache  
Attaché de presse  
Aile parlementaire du Parti Québécois  
418 644-9318